



SOS CKC-KC-PAPILLONS

Association reconnue d'intérêt général régie par la loi du 01 juillet 1901

Siège social : 15 Chemin de Lisey

70130 NOIDANS LE FERROUX

06 10 74 49 69 - 07 65 73 61 80

BULLETIN DE PARRAINAGE

à renvoyer à Doris BLENNY 9 rue Jacques d'Alsace 68840 PULVERSHEIM

Je soussigné(e) :

NomPrénom

Adresse

Code postalVille

Tél. Email

Souhaite parrainer (nom du chien)

pour aider l'association SOS CKC-KC-PAPILLONS à prendre en charge les frais relatifs à mon (ma) filleul(le).

J'opte

- pour un parrainage mensuel de€
- pour un parrainage trimestriel de€
- pour un parrainage annuel de €
- autre (préciser)

- par chèque à l'ordre de SOS CKC-KC-PAPILLONS
- par virement bancaire (RIB dans la rubrique « Documents téléchargeables) en précisant dans l'objet « parrainage » le nom de votre filleul(e)

Si votre petit protégé venait à décéder, un transfert de parrainage peut être envisagé. Dans tous les cas vous en serez averti(e) et nous nous permettrons de vous proposer de devenir le parrain ou la marraine d'un autre loulou.

Pour information :

- aucun don n'est remboursable suite au décès du (de la) filleul(le).
- le parrainage donne accès à l'avantage fiscal prévu à l'article 200 du code général des impôts (déduction fiscale de 66 %, dans la limite de 20% de votre revenu imposable)
Pour nous éviter des frais de gestion, le reçu fiscal est envoyé en début d'année et cumule l'ensemble des versements effectués durant l'année écoulée.

J'accepte n'accepte pas que mon nom mon pseudo (à préciser)
soit cité sur la fiche de mon (ma) filleul(e).

***** MERCI POUR VOTRE SOUTIEN ! *****

Fait àDate

Signature parrain/marraine